

Achard, et le journaliste Daumale se montrèrent surtout fidèles à la cause de Robespierre. A la fin, la majorité de l'Assemblée se prononça pour les vainqueurs, et vota une adresse d'adhésion à la Convention nationale. La Société populaire, une fois prononcée, tous les corps constitués suivirent le mouvement. Le 15, le Conseil général de la Commune vota à l'unanimité l'adresse suivante :

« Citoyens législateurs, hier, en Société populaire, confondus avec nos concitoyens, nous avons, avec eux, voté une adresse d'adhésion et de remerciement à la Convention nationale.... Aujourd'hui, comme magistrats, nous venons assurer les mandataires du peuple de notre inviolable attachement à la conservation de ses droits, nous rallier et nous resserrer autour des intrépides défenseurs de la liberté et de l'égalité.... Nous vouons à l'exécration quiconque, sous le masque de la vertu et du patriotisme, ne veut que satisfaire son ambition et son orgueil... »

Les représentants-commissaires, Dupuy et Reverchon, avaient fait tous leurs efforts pour seconder cette détermination de ralliement à la Convention, quoique le premier, pur Montagnard, n'appartint à aucune des factions hostiles à Robespierre. Cependant, ce ne fut que le 15, après que la Société populaire s'était prononcée, et peut-être après avoir attendu que l'issue de la lutte fût bien décidée, qu'ils lancèrent une proclamation commençant par ces mots : « Le traître qui oserait aspirer à la dictature et ses complices ne sont plus ! » En même temps, ils ordonnèrent l'arrestation d'Achard et de Daumale qui, prévenus officieusement, prirent la fuite. Un arrêté public des représentants les signala comme les complices du tyran, et rappela aux citoyens « que la loi prononce la peine de mort contre ceux qui donnent asile aux contre-révolutionnaires. »

Les représentants craignaient-ils encore un retour en faveur du parti vaincu ? Est-ce que la Société populaire, est-ce que la Commune ne s'étaient pas assez formellement prononcées ? Le 17, ils firent paraître une nouvelle proclamation. Ils y disaient être informés que les partisans de la dictature tramaient des complots, et cherchaient à agiter et à égarer le peuple. Ils venaient exhorter les citoyens à fermer l'oreille à des suggestions coupables, à n'écouter que la voix de leurs représentants, à se réunir à la Convention nationale. « Vous savez, par une triste expérience, ajoutaient-ils, combien vous avez souffert pour l'avoir méconnue. » Enfin, ils unissaient les promesses aux menaces. Commune-Affranchie devait recueillir, la première, les avantages de la grande journée du 9 Thermidor. Le gouvernement allait s'occuper